



Principe Directeur:  
Valeur d'une relation affective  
La bienveillance

NORMALISATION DU RÔLE ET DES GESTES  
DE L'ÉDUCATRICE

Roland Cyr



**CPE**  
**Les Petits**  
**Semeurs**  
GRANDIR À SA MANIÈRE

3565 Pierre-Thomas-Hurteau, Longueuil (Saint-Hubert) Qc.  
J3Y 8Y4  
Tél. 450 455-2074

Les documents sur la normalisation du rôle et des gestes de l'éducatrice ont pour but l'amélioration constante des pratiques éducatives. Ces normes établissent le cadre de travail dans lequel la professionnelle de l'éducation opère en centre de la petite enfance. Elles sont pensées et rédigées en fonction d'une approche qui se veut éclectique et surtout en respect du programme éducatif des services de garde du Québec que nous appellerons le « programme éducatif des milieux d'éducation de la petite enfance » afin d'éliminer le terme « service de garde » qui fait référence à la simple action de protection et de surveillance. Ainsi le personnel de nos centres de la petite enfance (CPE) ne sont pas des gardiennes mais bien des professionnelles de la petite enfance. Elles ont comme mandat de voir à l'épanouissement des jeunes enfants sous leurs responsabilités en veillant au développement harmonieux de chacun d'eux. Elles ont la préoccupation de veiller au dépistage d'irrégularités dans le développement de certains enfants et d'en faire part aux pédagogues du milieu.

Le travail de l'éducatrice étant essentiel à la réalisation de la mission première du (CPE), les normes ont pour objectif premier d'assurer la cohérence dans l'exécution du travail de celle-ci. Ces normes de travail ne sont pas statiques. Elles évoluent avec la pratique et peuvent être modifiées par l'équipe de gestion lorsqu'elles sont remises en question par les pédagogues et le personnel d'éducation qui l'évalue constamment à travers la pratique quotidienne. Toutes modifications à ces documents sont préalablement soumises à l'équipe de direction et seulement ceux-ci ont le pouvoir de les rendre effectives. Lorsqu'il y a modifications, la direction les diffuse largement et ces modifications prennent effet à cette date.

Comme le programme éducatif et la plate forme pédagogique du CPE, les normes doivent être perçues comme une procédure de travail et le personnel d'éducation doit s'y conformer. Pour les soutenir la direction offre de la formation continue qui est préparée et donnée par les pédagogues du milieu. L'amélioration de la pratique éducative est l'affaire de tous et la cohérence des pratiques est garante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Rédaction :

Roland Cyr

Directeur Général

Révision et Correction :

Véronica Dietrich

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

#ISBN : 978-2-924798-08-9 (version imprimée)

#ISBN : 978-2-924798-09-6 (PDF)

CPE Les Petits Semeurs. Publier le 1<sup>er</sup> février 2017

## Qu'est-ce que la bienveillance?

La bienveillance est une disposition favorable à l'égard de quelqu'un, un sentiment de considération qui porte l'adulte à traiter l'enfant avec tous les égards dus à une personne à part entière.

Ce concept fait appel au savoir être de l'éducatrice. On le retrouve dans les principes de base<sup>1</sup> qui guident le personnel éducateur tels que définis dans le programme éducatif du Québec, *Accueillir la petite enfance*. En effet, la bienveillance fait référence à la capacité de l'éducatrice à respecter le rythme de chaque enfant ses besoins, de ses goûts particuliers, de son droit de choisir les activités et le matériel qui l'intéressent. De plus l'éducatrice doit avoir le respect et la capacité de reconnaître et de respecter, le rôle actif de l'enfant dans son propre développement, sachant que **l'enfant en est le premier agent de son développement**. Elle doit aussi respecter et encourager l'activité autonome de l'enfant, tel que mentionné dans la norme No 2 du CPE, « Principes directeurs : Valeur de l'activité autonome ». L'éducatrice bienveillante est capable d'encourager chaque enfant à développer son autonomie, sa confiance en lui et en autrui, ainsi qu'à communiquer avec ses pairs dans le respect des différences. Elle est apte à le soutenir afin qu'il trouve des solutions aux difficultés qui se présentent à lui. Elle reconnaît qu'il fait ses apprentissages dans le plaisir de découvrir et d'expérimenter par le jeu.

L'éducatrice bienveillante est surtout consciente qu'elle véhicule des valeurs. « *Un enfant ne peut exister seul, il se construit par et avec son étayage relationnel, avec ses figures d'attachement.* »<sup>2</sup>

## Construire l'adulte de demain

Contribuer à la socialisation des enfants est le quatrième objectif mentionné dans le programme éducatif du Québec. Favoriser le développement des habiletés sociales chez le jeune enfant et faire de lui un adulte bienveillant, est-ce si difficile? Un vieux texte français explique que la bienveillance est une qualité que tout le monde semble vouloir s'attribuer mais qui est pourtant fort rare. « *Pourquoi donc tout le monde n'a-t-il pas cette excellente qualité? C'est que pour l'avoir il faut aimer son prochain et vivre pour l'humanité, ce qui suppose beaucoup de vertus. (...) Et pour inculquer la bienveillance, ne parlez pas de cette vertu; inculquez à votre enfant toutes les vertus, la bienveillance en sortira tout naturellement.*»<sup>3</sup>

En résumé, la construction d'habiletés sociales chez le jeune enfant lui permettra, par l'acquisition de bonnes valeurs, de devenir un adulte bienveillant dans la société de demain. « *Les habiletés sociales sont un ensemble de compétences qui permettent à l'enfant d'entrer en relation de façon positive avec ses pairs ainsi que l'adulte qui l'entourent et également de s'adapter aux règles, aux normes et aux valeurs des*

---

<sup>1</sup> Chaque enfant est unique, l'enfant en est le premier agent de son développement, le développement de l'enfant est un processus global et intégré, l'enfant apprend par le jeu.

<sup>2</sup> Marie Léonard-Mallaval, *Ça mord à la crèche*, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2009, p. 147.

<sup>3</sup> L.-L. Vallée, Inspecteur général des ponts et chaussées et officier de la Légion d'Honneur, *Éducation domestique de l'enfant et de l'adulte, L'art de corriger les défauts et les vices et d'exciter les qualités et les vertus*, Paris, Hachette, 1858.

*différents milieux dans lesquels il évolue* ». <sup>4</sup> Au-delà de ses habiletés, nous devons aussi amener le jeune enfant vers des valeurs de coopération, d'empathie, d'altruisme. Bien sûr, l'enfant acquerra ces valeurs dans la mesure où il aura fréquenté suffisamment d'adultes qui les possèdent eux-mêmes.

## **Les attitudes de bienveillance chez l'éducatrice**

Il est primordial de reconnaître l'importance des premières années de vie dans la construction d'un jeune enfant et le besoin d'accompagnement qui en découle. Lors de la fréquentation d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) par l'enfant, le parent de celui-ci partage temporairement son autorité avec l'éducatrice.

La bienveillance dont celle-ci doit faire preuve implique un engagement personnel. *« (...)notre engagement personnel nécessite que nous soyons un minimum au clair avec les résonances de notre histoire infantile, que nous devons analyser les raisons qui nous ont motivés à choisir un métier où l'on aide, assiste un autre être et en particulier un enfant, et que nous devons nous interroger sur notre implication dans les situations, lesquelles peuvent engendrer, négativement, des réactions de rejet et d'usure, ou au contraire révèlent, positivement, notre dynamisme et notre créativité . »*<sup>5</sup>

L'éducatrice est un modèle. Une attitude professionnelle et bienveillante de sa part implique un cheminement constant vers la connaissance de soi et une capacité à s'affirmer tout en faisant preuve d'empathie. Prendre soin des enfants avec bienveillance nécessite d'être un pilier fort, capable d'accueillir les émotions des enfants. Elle doit pouvoir soutenir le comportement de l'enfant qui prendra exemple sur elle. C'est pourquoi il convient que l'éducatrice bienveillante surveille très attentivement ses gestes et ses attitudes. Elle doit prendre conscience qu'elle véhicule des valeurs, surtout parce qu'elle crée avec l'enfant des liens significatifs.

## **La création de lien significatif**

En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'éducatrice est en mesure de reconnaître et de respecter ses particularités. Elle identifie et respecte son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt. Pour parvenir à cette connaissance fine de l'enfant, l'éducatrice lui offre des moments de soins individualisés. Durant ces moments privilégiés, les autres enfants vaquent à leurs activités autonomes. Pour les rassurer intérieurement, l'éducatrice instaure un tour de rôle. Le tour de rôle est établi en fonction des observations que l'éducatrice fait du rythme biologique de l'enfant. Il procure des repères sécurisants, s'il est constant et prévisible.

Il faut comprendre que *« Le souci d'égalitarisme [c'est à dire traiter les enfants de la même façon] est un souci d'adulte, mais pour un jeune enfant, être inclus « dans la masse » c'est être perdu. Pour se constituer en tant que personne unique, l'enfant a besoin qu'on le distingue comme tel »*.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Émilie Leclerc, psycho-éducatrice, Favoriser le développement des habiletés sociales, Les Gamineries, CQSGEE, Québec, juillet 2014.

<sup>5</sup> Marie Léonard-Mallaval, *Ça mord à la crèche*, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2009, p. 147.

<sup>6</sup> Marie Léonard-Mallaval, *Ça mord à la crèche*, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2009, p. 147.

L'attention et la disponibilité de l'éducatrice pendant le soin sont déterminantes pour la qualité du lien d'attachement qu'elle développe avec l'enfant :

- Elle est disponible physiquement et mentalement pour l'enfant;
- Ses gestes sont doux, lents, précis et prévisibles;
- Elle demande la collaboration de l'enfant pendant le soin puis attend sa réponse;
- Elle laisse l'enfant se mouvoir aisément, selon son bien-être corporel (motricité libre);
- Elle enveloppe l'enfant de son regard bienveillant;
- Elle prévient verbalement l'enfant de chaque geste qu'elle posera à son endroit;
- Elle s'adapte au rythme de l'enfant.<sup>7</sup>

## **Maintenir la relation et la confiance**

Les moments de soin sont essentiels, non seulement pour satisfaire la faim, la soif ou le sommeil, mais aussi pour répondre à un besoin de relation. C'est donc à travers ces moments que l'éducatrice et l'enfant développent un lien significatif. Ils permettent d'établir un contact privilégié, protégé par les actions éducatives de l'éducatrice qui est alors perçue comme une personne soignante, c'est-à-dire qui prodigue un soin.

Dès l'instant où l'éducatrice reconnaît à l'enfant la capacité et le besoin d'un « agir » autonome, elle ne peut plus considérer ce dernier comme un être dépendant et soumis. L'enfant devient partenaire dans la relation, interlocuteur dans le dialogue et collaborateur dans les actions liées à ses soins.

## **La coopération et le soutien**

L'éducatrice joue un rôle important dans le devenir des enfants. Selon le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, le personnel d'éducation doit non seulement veiller aux soins et à la sécurité des enfants, mais aussi leur offrir des conditions de vie et d'encadrement susceptibles de favoriser leur développement global. Ces conditions les aident à s'intégrer harmonieusement à la société québécoise en les initiant aux valeurs qui y sont privilégiées : respect de soi, des autres et de l'environnement, résolution pacifique des conflits, égalité entre les sexes et entre les personnes, acceptation des différences, partage et solidarité. Un enfant ne peut intégrer réellement ces valeurs que si l'éducatrice l'encourage à devenir une personne qui manifeste sa volonté, et ses initiatives. Nous devons donc parler de coopération.

Lorsqu'on parle de développement de l'enfant, on fait référence à son développement global, au fait qu'il grandit, qu'il apprend à marcher, à parler, qu'il améliore ses compétences motrices et cognitives, qu'il développe une pensée indépendante et exprime sa volonté et ses désirs. Maria Eross, nurse à l'institut National de Méthodologie Emmi Pikler affirme que « *l'enfant n'exprime sa volonté que si on*

---

<sup>7</sup> Collectif de CPE avec la collaboration du RCPÉM, Au CPE dans le cadre de notre projet éducatif..., Les soins individualisés, Dépliant, Montérégie, 2015.

*L'encouragement, si cela en vaut la peine, s'il y a quelqu'un à qui l'exprimer, si la nurse [l'éducatrice] veille à ses petites habitudes, à ses initiatives, y réagit, les remarque »<sup>8</sup>.*

L'éducatrice qui prend conscience de son rôle d'éducation ne doit pas vouloir obtenir de bons enfants, des enfants qui se conforment à tout et qui n'ont aucune volonté propre. L'éducatrice doit dès le début de la fréquentation d'un enfant au CPE favoriser un accompagnement qui conduit celui-ci à devenir indépendant.

*Lors d'un soin, l'enfant et l'éducatrice sont partenaires. « L'éducatrice sollicite la coopération de l'enfant, attend ses « réponses », soutient sa compétence « à faire » lui-même. Déjà tout petit, il peut, à sa mesure, collaborer au soin : en tendant les jambes, les bras, en se retournant, à la demande de l'éducatrice, en acceptant que celle-ci lui nettoie le visage. Puis, plus tard, en descendant son pantalon, en tenant sa couche, en lavant seul ses mains.*

*L'éducatrice s'ajuste et accompagne l'enfant. C'est ainsi qu'il se construit par le vécu corporel. Il est toujours libre de ses mouvements lors de ses soins ».<sup>9</sup>*

## **Les règles et les limites**

En collectivité, les attitudes de l'éducatrice permettent à l'enfant d'accepter les règles sans se perdre lui-même. Sa sécurité affective est favorisée par une relation individualisée entre l'éducatrice et lui. Il « est considéré comme une personne active, capable de choisir et d'exprimer ses besoins et désirs; cette relation se forme autour des soins quotidiens de l'enfant » :<sup>10</sup> repas, change et habillage. Le développement moteur de l'enfant est laissé à son initiative, à son rythme et sans intervention directe de l'éducatrice. Cette même attitude de respect des initiatives de l'enfant est adoptée à l'égard de son jeu : l'éducatrice procure la sécurité affective à travers le type de relation qu'elle établit avec l'enfant, le matériel qu'elle met à sa disposition et l'environnement qu'elle met en place, riche et adapté à l'évolution de l'enfant.

La question des règles et des limites est beaucoup plus complexe que la notion de discipline : il s'agit en fait de socialisation. Comme nous l'avons vu précédemment, le processus de socialisation conduit l'enfant à devenir un membre actif et créatif de la société, un adulte bienveillant.

On distingue deux phases à la socialisation. La première, qu'on appelle « la socialisation primaire », se déroule au sein de la famille. « Là l'enfant intègre les formes fondamentales de l'adaptation et de la communication sociale. Il apprend à accepter à un niveau élémentaire les habitudes, les règles du groupe dans lequel il vit. Cette

---

<sup>8</sup> Maria Eross, Nurse, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Initiative, Indépendance, Volonté, Article No 4, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1972.

<sup>9</sup> Collectif de CPE avec la collaboration du RCPPEM, Au CPE dans le cadre de notre projet éducatif..., Les soins individualisés, Dépliant, Montérégie, 2015.

<sup>10</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991.

*première socialisation prépare l'enfant à trouver plus tard sa place dans les autres collectivités ».*<sup>11</sup>

La deuxième phase, « la socialisation secondaire », est celle d'une collectivité telle qu'une école, une colonie de vacances, un service de garde, un CPE etc. Dans cette phase, l'acceptation des règles ne repose plus sur des relations affectives personnalisées comme dans la famille. Les règles sont plus strictes, moins individualisées, elles s'adressent au groupe et chacun doit s'y soumettre. Cette façon de faire bouscule plusieurs éléments de notre pédagogie. Les enfants que nous accueillons n'ont pas la maturité suffisante, leur Moi n'est pas assez fort pour conserver leur libre-arbitre face à des règles imposées et des relations plus impersonnelles.

Alors comment rendre possible un processus de socialisation adapté aux jeunes enfants accueillis dans nos milieux éducatifs de sorte que, grâce à des expériences de règles et de limites négociées, ils ne s'y perdent pas en les acceptant? Cette question est fondamentale parce que le jeune enfant est très malléable et qu'on peut le discipliner, le soumettre très facilement au risque de détruire, presque à coup sûr, la relation de confiance qui doit être la base de la sécurité dont il a besoin pour son développement harmonieux.

Au CPE, les conditions essentielles pour garantir une socialisation adaptée à nos valeurs de respect sont les suivantes :

- Il importe d'établir avec chaque enfant du groupe la relation affective la plus personnelle possible tout en demeurant professionnel. Cette relation favorise un sentiment de sécurité qui n'est pas remis en cause lors des transactions autour des règles. Il n'y a ni punition ni jugement rejetant qui fait craindre à l'enfant de perdre l'affection de son éducatrice et d'être abandonné.
- Une attitude de respect de la personne de l'enfant est primordiale. Elle se manifeste concrètement lorsqu'on évite de bousculer le rythme de l'enfant et qu'on s'interdit d'être agressif à son égard. L'éducatrice bienveillante informe l'enfant de ce qui va lui arriver, elle veille à la régularité des événements autour de lui. Elle multiplie les occasions pour que l'enfant fasse des choix et qu'il vive dans la liberté de jouer et de se mouvoir à son rythme. Tout ceci renforce chez lui le sentiment de sécurité.
- Lorsque l'enfant est confronté à une limite, l'éducatrice adopte une attitude d'aide, de soutien et de compréhension. Elle reconnaît que c'est difficile pour lui, elle lui donne une limite, mais ne l'impose pas par une sanction. Elle lui donne le temps de décider.

Dans nos milieux éducatifs comme dans les familles, les divergences sont inévitables entre l'adulte et l'enfant autour de limites à faire respecter. Ils font partie du processus d'appropriation des règles. Mais l'objectif est toujours que la relation mutuelle soit préservée, d'abord pour l'enfant, mais également pour l'éducatrice qui s'est investie dans la relation.

---

<sup>11</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991.

De plus, les règles sont loin d'avoir toutes la même importance. Il y a une hiérarchie entre elles et l'éducatrice adapte sa réaction selon la gravité de la transgression. De cette façon, l'enfant apprend que certaines règles ne sont pas négociables tandis que que d'autres le sont.

À l'instar de l'institut Pikler, nous définissons la hiérarchie des règles par un code de couleur :

- les règles rouges;
- les règles roses;
- les orientations bleues.

### **Les règles rouges**

*« Les règles rouges sont les plus importantes et les plus rares également. Elles ne se discutent pas. Parfois, elles sont liées à un danger pour l'enfant lui-même ou un autre ».*<sup>12</sup> Lorsqu'un enfant adopte des attitudes dangereuses pour les autres ou qu'il manque de respect envers le matériel, l'éducatrice garde une attitude calme et apaisante. À l'enfant en colère ou faisant preuve d'agressivité, elle renvoie patience, gentillesse et douceur. Avec fermeté, bien sûr, l'éducatrice arrête immédiatement et sans hésitation l'enfant. Pas besoin de punition ou de conséquence, la conviction de l'éducatrice suffit à lui faire comprendre la situation. Elle lui dit ce qu'elle attend de lui et lui explique la règle. Elle n'emploie le « non » qu'avec modération et uniquement pour mettre un frein à l'action de l'enfant qui apprend alors la puissance et l'importance de ce terme.

Pour maintenir la relation dans laquelle elle s'est investie, l'éducatrice s'assure de discerner l'état affectif de l'enfant de manière à comprendre son désarroi. À la fin d'un conflit, elle l'accompagne dans son retour au jeu. Si l'enfant est triste ou en colère, elle prend le temps de l'entendre et de le consoler. Elle reflète ses émotions pour qu'il puisse reprendre sereinement son jeu autonome. Cela évite normalement que le conflit perdure.

### **Les règles roses**

*« Les règles roses sont les plus nombreuses. Ce sont celles sur lesquelles se fait l'apprentissage actif de la socialisation (...) Pour l'adulte, les règles roses sont le domaine de la patience, de la négociation, de la coopération finale. L'enfant va « jouer » à ne pas suivre les règles. Il va expérimenter la réaction de l'adulte, la provoquer, la tester ».*<sup>13</sup> Se laver les mains avant de manger, utiliser ses ustensiles pour manger, enlever ses bottes au vestiaire, voilà des exemples de règles roses.

---

<sup>12</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991.

<sup>13</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991



Certaines règles demandent beaucoup d'efforts à l'enfant qui, par exemple, doit quitter son jeu pour aller à l'extérieur ou pour la période de repas. Il est difficile pour l'enfant d'en comprendre le sens et l'importance. L'Éducatrice bienveillante comprend qu'il faut que l'enfant renonce à son plaisir et qu'il contrôle ses désirs immédiats. Elle lui laisse alors le temps de l'accepter; elle comprend que l'enfant peut parfois modifier légèrement la règle pour ne pas se désavouer. De cette façon, il garde un léger contrôle et évite ainsi de se perdre dans la volonté de l'autre. Cette éducatrice accepte de bon cœur, dans l'exemple précédent, les négociations de l'enfant, elle lui accorde un peu de temps et lui permet de revenir à son jeu par la suite.

Parfois la difficulté provient d'une méconnaissance des normes du groupe. Soit l'enfant est nouveau dans ce groupe, soit il grandit et est confronté à des situations nouvelles. Il se peut aussi qu'il soit anxieux et qu'il essaie, par la transgression des règles, d'attirer l'attention sur lui.

Ces règles roses ne sont imposées ni par la force ni par la crainte. L'enfant les apprend et les accepte volontairement, petit à petit, suite à une discussion, une négociation et après avoir reçu les réponses à ses questions. Par identification, le jeune enfant les fera siennes et, bien souvent, il les intègre dans ses jeux de rôle.

Nous avons vu précédemment que plusieurs raisons poussent un enfant à enfreindre certaines limites. « *Il ne le fait ni par méchanceté ni pour mettre l'adulte en difficulté* ».<sup>14</sup>

### **Les orientations bleues**

*« Ces orientations émanent de l'attitude même et du mode de vie des parents ou des éducatrices. Elles sont transmises de façon très subtile et non pas édictées comme des règles. L'enfant en prend conscience en regardant vivre son entourage et en ressentant son soutien ou sa désapprobation face à certains de ses choix. L'identification joue un grand rôle dans leur transmission »* :<sup>15</sup>

- manger progressivement seul, en se servant d'une cuillère;
- aller vers l'autonomie;
- être attentif aux autres;
- partager ses jouets.

L'enfant a le choix de faire sienne une orientation. Il comprend avec le temps que c'est une attente ou une valeur socialement acceptable. Il adopte librement, au fur et à mesure de la construction de son estime de soi, les comportements attendus de ses parents et de ses éducatrices.

Finalement, les orientations bleues représentent le fondement de l'éducation. En effet, éduquer un enfant, ce n'est pas seulement lui permettre d'intégrer une limite. C'est surtout lui donner accès à une culture, à des valeurs, l'accompagner dans une direction qu'on pense bonne pour son épanouissement.

---

<sup>14</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991

<sup>15</sup> Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991.

## **L'engagement de la communauté éducative**

Dans la communauté éducative des centres de la petite enfance, la bienveillance ne va pas de soi. Elle suppose un engagement professionnel qui demande des valeurs de respect de soi-même et des autres, de la tolérance, de la collaboration et la recherche de solutions créatives lorsque des défis se présentent. L'institution doit prendre l'engagement de maintenir un milieu de grande qualité :

- en formant continuellement le personnel;
- en reconnaissant la portée éducative des gestes posés à l'endroit des enfants;
- en améliorant l'environnement, les équipements et le matériel;
- en permettant aux éducatrices d'avoir un temps d'analyse indispensable aux pratiques qu'elles mettent en œuvre.

On peut même aller plus loin et affirmer que l'engagement de la société est souhaitable de façon à promouvoir dans nos institutions un accueil de qualité. Le gouvernement a le devoir de s'investir dans la plus grande ressource qu'il possède, c'est-à-dire les jeunes enfants qui deviendront les adultes de demain.

## **En conclusion**

Il faut prendre conscience que la répression ou l'exclusion ne peuvent être une réponse adéquate au mal-être d'un enfant. Il faut réfléchir aux valeurs qu'on lui transmet. La pédagogie du respect ne doit cesser d'accompagner le jeune enfant. Elle s'établit sur les préceptes suivants : respecter son rythme, se garder de lui coller une étiquette, éviter d'hypothéquer son avenir par des prédictions, proscrire les jugements de valeur à l'encontre de sa famille, l'accompagner dans la construction de ses repères en participant à son apprentissage des lois humaines, et faire une distinction nette entre les actes répréhensibles commis par l'enfant et sa personne elle-même.

## Lexique :

**Étayage relationnel** : Le concept d'étayage en pédagogie renvoie à la théorie de l'américain [Jerome Bruner](#) et à l'intervention de l'adulte dans l'apprentissage de l'enfant : "L'étayage [désigne] l'ensemble des interactions d'assistance de l'adulte permettant à l'enfant d'apprendre à organiser ses conduites afin de pouvoir résoudre seul un problème qu'il ne savait pas résoudre au départ. "

## Référence et suggestions de lecture :

Marie Léonard-Mallaval, *Ça mord à la crèche*, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2009, p. 147

L.-L. Vallée, Inspecteur général des ponts et chaussées et officier de la Légion d'Honneur, Éducation domestique de l'enfant et de l'adulte, *L'art de corriger les défauts et les vices et d'exciter les qualités et les vertus*, Paris, Hachette, 1858.

Émilie Leclerc, psycho-éducatrice, *Favoriser le développement des habilités sociales*, Les Gamineries, CQSGEE, Québec, juillet 2014.

Collectif de CPE avec la collaboration du RCPEM, *Au CPE dans le cadre de notre projet éducatif, Les soins individualisés*, Dépliant, Montérégie, 2015.

Maria Eross, Nurse, Association Pikler-Lóczy France, *Pour une réflexion sur l'enfant, Initiative, Indépendance, Volonté*, Article No 4, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1972.

Anna Tardos, Psychologue et A. Vasseur Paumelle, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, *Pour une réflexion sur l'enfant, Règles et limites en crèche – Acquisitions des attitudes sociales*, Article No 55, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1991.

Anna Tardos, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, *pour une réflexion sur l'enfant. Autonomie et/ou indépendance*, Article No 50, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 1984.

AQCPE, BRIO – Campagne nationale de perfectionnement sur le programme éducatif – Phase II – *La relation d'attachement*, *Pour une approche professionnelle, Comprendre l'attachement et tisser des liens signifiants*, Guide du participant, 2010. p.72.